

**compte-rendu du comité directeur  
du 11 septembre 2017  
au siège de la ligue Île-de-France  
(Bondy)**



**Présents :** M<sup>mes</sup> Monique ANSQUER, Marie-José GAUDEFROY, Nathalie LASSALLE, Dominique PALLUAU, Isabelle PENAFIEL, Laurie ROUDIÈRE

MM. Frédéric Badin, Robert Dujardin, Robert LAFOND, Jean-Marie LASSALLE, Michel LAURENT, Jean-Philippe MENNESSON, Robert NICOLAS, Georges POTARD, Claude SELAQUET

**Absents excusés :** M<sup>mes</sup> Nathalie BONNANI, Anne-Sophie PERNON

MM. Dominique RIVIÈRE, Jean-Michel GERMAIN, Christian PASTOR

**Invité :** M. D. DEHERME

### **ORDRE DU JOUR**

- Les *news* de la rentrée
- Le Conseil des Territoires
- L'Euro féminin 2018
- Le point de chacun des responsables de commissions

### **LES NEWS**

- 1) G. Potard et R. Lafond ont visité le chantier de la **Maison du handball**, notamment les surfaces qui seront prises en location par la ligue IDF pour installation de son siège (installation validée par notre dernière AG).
  - Les travaux sont assez avancés pour qu'il soit permis de dire qu'actuellement le chantier est en légère avance sur le planning fixé. La fédération pourrait s'installer dès l'été 2018.
  - Des propositions sont faites à la ligue quant aux branchements et raccordements divers soit sur les réseaux fédéraux soit sur des réseaux autonomes.
    - Les différentes propositions seront étudiées pour ne retenir que celles qui seront les plus fiables pour le fonctionnement de la ligue en privilégiant le meilleur rapport qualité/prix.
  - Déménagement des personnels de la fédé est prévu pour le mois d'août 2018, celui de la ligue devrait intervenir courant octobre. => Robert Lafond SG Ligue est en charge de ce dossier. Monique Ansquer suit principalement le chantier informatique.
  - Le personnel de la ligue bénéficiera des mêmes services de restauration que les équipes de la fédération.
- 2) Proposition de la mise en place d'une **journée solidarité pour les Antilles**
  - La ligue reçoit tous les ans les finalités championnats de France Ultra Marins il apparaît normal de venir en aide à nos amis Antillais.
    - Comment collecter sur une journée mais aussi quoi collecter et ensuite comment faire parvenir aux Antilles? Un projet a été demandé à l'unité développement
- 3) M. Chartier (Issy HB Masc.) nous alerte sur la perspective de **démolition de la salle Jean-Bouin** à Issy-les-Moulineaux sur l'emplacement de laquelle un palais des sports va être érigé. Pendant les travaux, qui porteront au moins sur deux saisons, le club cherche une solution « salle », notamment sur le Palais des sports Charpentier. Marc Érard et Claude Cocagne sont en charge du dossier pour une éventuelle requalification de la salle annexe de Charpentier et l'utilisation de la salle principale en format 2 terrains.
- 4) La FFHB se porte candidate, conjointement avec l'Espagne et la Belgique, pour l'**Euro masculin 2022**. Le 25/09 aura lieu le séminaire des candidats.
- 5) **Beach hand** : une activité qui se développe. Le président de la ligue pose la question : comment inscrire la ligue dans le Beach tour, en utilisant les Îles de loisirs régionales? Il est demandé à la commission développement évènementiel de « phosphorer » sur le sujet.
- 6) Dominique Rivière représentera la ligue le 25 septembre à la présentation du **Plan régional sport santé**.
- 7) Les services de l'URSSAF nous ont annoncé un **contrôle sur l'AHF**, ce qui pourrait induire un contrôle général de la ligue.
- 8) Le trésorier rappelle à tous les présidents de commission qu'ils doivent fournir pour début octobre leur première prévision budgétaire pour 2018. Dans le même mouvement, il a été indiqué que ce deuxième budget de la ligue IDF

serait marqué par l'impact de la finalisation de l'homogénéisation des tarifs sur tout le territoire, parallèlement à une diminution du soutien de l'institution Régionale. Dans ce contexte, chacun devra apporter son effort à la construction de l'édifice.

- 9) **Fonctionnement des commissions** : le Président rappelle aux commissions qu'elles doivent s'inscrire dans le cadre strict des règlements fédéraux. Notamment, répondre aux clubs par écrit en se basant au plan formel sur les règlements fédéraux et/ou régionaux, afin d'éviter toute surprise en cas de contentieux. Quand une décision est prise et notifiée, il convient de ne plus la discuter avec les plaignants, cette discussion devant alors se développer devant les instances d'appel.
- 10) **Validation des licences** : la fédération (C. Mantel) confirme que l'inscription de la date de naissance sur les certificats médicaux est obligatoire à partir de cette saison pour les créations de licences. Ce qui ne concerne pas les renouvellements de licences, puisque les textes précédents n'imposaient pas cette mention.
- 11) Ressources humaines (Monique Ansquer)
- Des départs ont été enregistrés : Martine Kimmoun, David Ruch, Kamel Djounadi.
  - Des arrivées : Alexandre Taillefer sur le site d'accession féminin de Fontainebleau, Angélique Spincer sur le site d'accession féminin de Chatenay
  - La ligue compte actuellement :
    - 14 salariés dont 2 en arrêt de longue durée.
    - 10 stagiaires (ils répondent à nos obligations envers la Région IDF).
  - Un organigramme précisant qui fait quoi avec les liaisons hiérarchiques est en cours de finalisation.
  - Les tickets restaurants sont délivrés à tous les salariés depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Ils seront supprimés dès notre installation à la Maison du Handball qui offrira les services d'un restaurant pour le personnel fédéral et ligue.
  - L'embauche du directeur de la ligue est repoussée pour des raisons budgétaires.
  - La mutuelle complémentaire SwissLife est en cours d'extension à tous les salariés.
  - L'appel à candidature pour le poste de responsable de l'arbitrage va être lancé.

## LE CONSEIL DES TERRITOIRES DE LA FFHANDBALL ET PACTE DE DÉVELOPPEMENT

Le conseil des 13 territoires s'est tenu le 9 septembre au siège de la FFHandball.

Il est composé des 13 présidents de ligues + 13 présidents de comités + le BD fédéral et la DTN soit une bonne cinquantaine de personnes.

Au programme : des échanges sur le pacte de développement que chaque territoire (ligue) doit signer avec la fédération. C'est en fonction de ce « contrat » que le territoire recevra quelques subsides financiers issus du budget fédéral. Il s'inscrit parallèlement à la démarche entamée avec la direction régionale autour du projet sportif territorial concerté (PSTC) ainsi que celle des conventionnements quadriennaux avec la Région Île-de-France.

Daniel Deherme anime au niveau de la ligue les groupes de travail (composé notamment du BD ligue, des CTS, des présidents des comités et des CTF). Lors de cette réunion du conseil, des ateliers ont permis aux participants d'avancer sur les aspects « critères d'évaluation annuelle » qui permettront aux parties au contrat (territoire et fédération) de suivre l'évolution des engagements pris de part et d'autre par conventionnement. Dans ce cadre, nous devrions signer vers la fin de l'année civile notre pacte de partage avec la fédération.

## EURO FÉMININ 2018

Cet évènement doit, à l'exemple du Mondial 2017, nous servir de levier pour favoriser le développement du hand au féminin. Quelques soutiens sont sollicités :

- Ville de Paris, qui n'ira certainement pas très loin dans les soutiens
- la Région
- le CNDS

Nous remettons en route nos partenariats, notamment avec le monde éducatif.

Le 27 septembre aura lieu une conférence de presse à l'occasion de l'ouverture de la billetterie, dans les locaux de la Région IDF.

La promotion de l'Euro sera faite durant le tournoi Pierre-Tiby organisé par le comité du Val-d'Oise.

Tout le territoire doit se mobiliser autour de ce grand moment.

## LE TOUR DES COMMISSIONS

### COMMUNICATION (Isabelle PENAFIEL)

- Facebook : beaucoup d'informations et de demandes de renseignements transitent par ce canal qu'il faut inciter nos licenciés à utiliser. Isabelle souhaiterait y faire entrer de la publicité. À étudier.

- Site ligue : encore quelques efforts pour compléter son enrichissement. Le président demande que les sites ex-ligue PIFO et ex-ligue IFE soient fermés afin d'éviter toute confusion.

### **ARBITRAGE (Jean-Philippe MENNESSON)**

- 4 regroupements ont eu lieu en ce début de saison, ce qui a permis de rencontrer et d'évaluer 193 arbitres. 50 n'ont pas pu se déplacer.
- Les arbitres ont été informés de la modification du mode d'indemnisation sur le côté ex-ligue IFE (règlement par le club avant la rencontre). Une note va rappeler aux clubs cette modification validées par notre dernière AG.
- En cas de problème d'arbitrage il est rappelé aux clubs qu'ils doivent faire remonter l'information à la CTA.
- La CTA va rencontrer les 11 clubs régionaux qui n'ont pas d'arbitre régional afin d'étudier avec eux les possibilités de régularisation via la formation par exemple.
- Officiels table : les clubs ont jusqu'au 31 décembre pour se former. Ensuite les renouvellements de validation sont automatiques sous la condition de réaliser 15 matchs inscrits sur FdMe sur 3 saisons.

### **RÉCLAMATIONS ET LITIGES (Robert DUJARDIN)**

- Pas de dossier actuellement

### **ÉVÈNEMENTIEL (Michel LAURENT)**

- Préparation du tournoi international Pierre Tiby (26 au 28 octobre)
- Match France vs Brésil féminin à Tremblay. La ligue a appris indirectement la mise en place d'un match de l'équipe de France féminine à Tremblay. Ni la fédération, ni le club n'ont cru bon d'en informer la ligue et le comité 93. Le président Potard a appelé le président de la fédération à ce sujet, afin d'avoir des explications sur ce coup de canif mal venu dans nos projets de contractualisation et de partage des territoires avec la fédération. Joel Delplanque a convenu de ce dysfonctionnement regrettable.

### **ÉVÈNEMENTIEL (Michel LAURENT)**

- Préparation du tournoi international Pierre-Tiby (26 au 28 octobre)
- Match France vs Brésil féminin à Tremblay. La ligue a appris indirectement la mise en place d'un match de l'équipe de France féminine à Tremblay. Ni la fédération, ni le club n'ont cru bon d'en informer la ligue et le comité 93. Le président Potard a appelé le président de la fédération à ce sujet, afin d'avoir des explications sur ce coup de canif mal venu dans nos projets de contractualisation et de partage des territoires avec la fédération. Joel Delplanque a convenu de ce dysfonctionnement regrettable.

### **DISCIPLINE (Claude SELAQUET)**

- Une permanence de la commission se tient tous les lundis après-midi au siège de la ligue.
- Toutes les sous-commissions départementales ont été destinataires du règlement validé. Le président de la ligue doit envoyer aux présidents des comités leur lettre de délégation en la matière.
- Mise à jour des points pour les membres de la commission
- Les documents officiels concernant les dossiers de tout le territoire ont remis aux responsables locaux.
- 4 dossiers de la saison dernière de l'ex-ligue IFE sont en cours d'instruction.

### **ÉQUIPE TECHNIQUE TERRITORIALE (Daniel DEHERME)**

Daniel, coordinateur de l'ETR, présente les grandes lignes du PSTC (projet sportif territorial concerté), plan d'actions quadriennales qui doit être présenté à la direction régionale prochainement. Il fait l'objet d'un large débat avec les comités dans différentes instances.

- Plan
  - 1. Productions du séminaire territorial / 5 décembre 2015
  - 2. Organisation de la nouvelle ligue et de l'ETR
  - 3. Commande de l'Etat : PSTC

## 1.1. Quelle est votre réaction à l'issue de la présentation sur ce changement ?

Craintes	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les périmètres actuels vont changer</li> <li><b>Perte de proximité</b> : Vaste territoire qui va nécessiter un redécoupage</li> <li><b>Perte de financements</b> des conseils départementaux et/ou CNDs</li> <li><b>Perte de nos identités</b></li> <li><b>Pertes de bénévoles</b></li> <li><b>Positionnement du siège</b> très stratégique</li> <li><b>Crise de temps</b> au niveau de l'organisation et de la mise en place de la nouvelle gouvernance</li> <li>Ne pas oublier <b>d'associer les clubs</b> à la réflexion (notamment pour la COC !)</li> <li>L'arbitrage et les compétitions vont impacter le plus les clubs et créer des réactions vives : déplacements, gestion de certaines catégories d'âges compliquée</li> <li>Remises-en cause des COC départementales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le changement est une opportunité de <b>re-faire mieux</b></li> <li>Partager nos actions et les bonnes pratiques</li> <li><b>Ligue très puissante</b> : licenciés, sportif, politique, économique, emploi...</li> <li>Rassembler et partager un projet commun</li> <li><b>Plus value pour les métiers et les missions</b></li> <li><b>Construire un groupement d'employeurs</b> : gérer les RH et proposer un nouveau service au club (comme « Profession sports »)</li> <li>Réorganiser et harmoniser les contrats et lettres de missions des RH</li> <li><b>Créer de nouveaux emplois</b> : Cadre arbitrage, ...</li> <li><b>Créer un organisme de formation territorial</b> qui gère l'ensemble des offres de formations à la destination des 3 publics</li> <li><b>Revisiter et harmoniser</b> les offres de formation et offres de services (compétition, arbitrage...) actuelles</li> <li>Trouver de nouvelles ressources financières pour la formation</li> <li><b>Redécoupage par secteurs et bassins de population</b> : dépasser le cadre parfois rigide des « frontières départementales »</li> <li>Niveau de jeu plus élevé</li> </ul>

Extrait de la synthèse du séminaire Territorial sur la présentation de la réforme du 5 décembre 2015 à Lésigny

## 1.2. Quelles sont d'après vous les clés de la réussite ?

- Mutualiser les ressources
- Adhérer, fédérer, rassembler**
- Développer **des logiques de tête de réseau par compétences** = Quelle sera la nouvelle place des comités dans le dispositif ?
- Connaître les directives FFHB (contenus, calendriers, COC...)
- Diagnostiquer** les besoins dans chaque périmètre, effectuer un état des lieux
- Innover
- Echanger à propos des bonnes pratiques
- Proposer des outils modernes de communication et d'échanges**
- Simplifier les démarches administratives**
- Raccourcir les circuits de décisions**
- Découper** la nouvelle ligue en « secteur de jeu » pour re-crée de la proximité
- Adapter** aux spécificités de chaque périmètre.
- Harmoniser**
- Former les formateurs**
- Créer un service d'accompagnement et de création d'emploi**
- Soulager les clubs** de la mission Employeur (sur le Modèle de Profession Sport Loisirs)
- Inciter les clubs** à s'investir plus dans l'arbitrage

Extrait de la synthèse du séminaire Territorial sur la présentation de la réforme du 5 décembre 2015 à Lésigny

## 1.3. Comment s'organiser ?

- Mettre en place une politique de « petit pas », se fixer des objectifs réalisables et atteignables à court terme
- Nommer des chefs de projet**
- Monter une équipe opérationnelle par projet et la manager**
- Diagnostiquer les besoins**
- Mettre en œuvre des actions communes aux deux ligues (soit nouvelles, soit existantes)
- Produire un projet et un plan d'actions
- Créer un groupement d'employeurs
- Créer du partage et des synergies en montant des groupes de travail avec des acteurs du terrain
- Produire un échéancier
- Définir les modes de reporting**
- Communiquer sur les étapes de la fusion des 2 ligues avec une information régulière sur chaque groupe de travail (Newsletter ? Blog ? Réseaux sociaux ? Site internet de la nouvelle ligue)
- Produire un bilan et des points d'étape

Extrait de la synthèse du séminaire Territorial sur la présentation de la réforme du 5 décembre 2015 à Lésigny

## 1.4. Les enjeux pour notre nouveau Territoire

### DEVENIR LA PREMIERE LIGUE DE France...

En nombre de licenciés compétitifs et nombre de clubs

(-35% de taux de pénétration / moy nationale)

En part de pratique féminine

(-10 points / moy nationale)

En professionnalisation des structures fédérales et clubs

(15% de masse salariale / produit exploitation)

En nouvelles offres de pratique

(Hand-fit, 4x4, Baby hand, Hand'ensemble,...)

En pratiques événementielles

(Road show, grands stades, caravane du hand...)

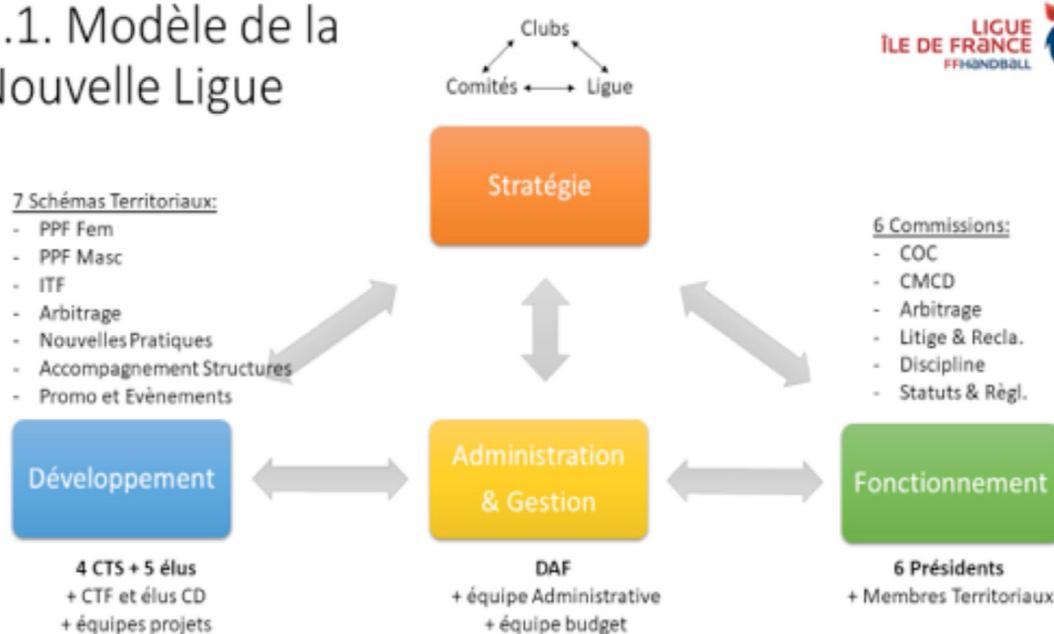
En résultats sportifs et formation de jeunes

(Poles, interligue, sélectionnés national, chpat de France -18ans, clubs LNH et LFH...)

## 1.5. Une nouvelle organisation de l'ETR

- Un projet de développement du Handball Francilien battit sur **5 schémas territoriaux** :
  - ST de l'excellence sportive féminine et masculine
  - ST du service au club
  - ST des nouvelles offres de pratique
  - ST de l'arbitrage
  - ST de la formation et l'emploi
- Un tandem **Elus-technicien au pilotage des ST**
- Une **équipe projet territoriale pour chaque ST** qui est constituée d'élus, Cadres et technique, salariés clubs et bénévoles. De nouveaux rôles territoriaux et de nouvelles tâches afférentes.
- Un fonctionnement par comité et par bassins de population
- Une mise en route des Schémas territoriaux à travers l'action et **la politique des « petits pas »** (Egon Karl-Heinz Bahr (homme politique Allemand))
- Un management des RH accompagnateur, facilitateur et délégatif -participatif
- Un arbitrage et un accompagnement des problématiques complexes par la DTN

## 2.1. Modèle de la Nouvelle Ligue



## 2.2. Organisation des Schémas Territoriaux



## 3.1. Définition de la commande de l'Etat

- permettre d'établir avec les services de l'Etat **une feuille de route partagée**
- pour les 4 prochaines années
- signature d'une nouvelle **convention Equipe Technique Régionale** pour 4 ans
- Les PSTC pourront notamment s'articuler autour des 4 piliers suivants:
  - les pratiquants et les publics,
  - les équipements et les territoires,
  - la formation et la professionnalisation,
  - la performance.

## 3.2. Objectifs du PSTC

- réaliser des économies d'échelles ;
- promouvoir **la coopération entre les clubs partenaires** en coordonnant les initiatives et les actions de chacun dans une logique de cohérence territoriale ;
- renforcer le **rôle des têtes de réseau** dans l'animation d'un projet d'intérêt collectif ;
- simplifier les démarches administratives ;
- développer la **qualité des projets**

Extrait de la Note de présentation relative à l'élaboration des Projets Sportifs Territoriaux Concertés

### 3.3. Enjeux du PSTC pour le Handball en Ile de France

- s'organiser en mode projet partagé à l'échelle de notre nouveau territoire,
- produire **un document unique** pour tous les acteurs du territoire et nos partenaires qui permettra d'établir la convention ETR et celles des financements quadriennaux,
- fédérer toutes les structures autour du projet et bâtir **une nouvelle organisation de l'ETR** en équipes transverses par schéma territoriaux,
- mettre en avant les priorités stratégiques du projet

### 3.4. Echancier PSTC

- 16 juin 2017: réunion DRJSCS / commande aux CTS
- Juillet-septembre 2017: production du SWOT par ST
- 12 septembre 2017: réunion CTF sur les collaborations territoriales
- 15 septembre 2017: réunion DRJSCS
- 4-5 Novembre 2017 ? : séminaire territorial
- 15 décembre 2017: remise du PSTC

### Se répartir le plan d'actions Territorial

Avant 2017				Après 2017			
	Action 1	Action 2	Action 2		Action 1	Action 2	Action 2
Ligue	x	x	x			x	
Comités	x	x	x		x		
Clubs	x	x	x				x

Diagramme illustrant la répartition des actions territoriales avant et après 2017. Une double flèche orange verticale sur la gauche indique une augmentation de la participation des Ligues, Comités et Clubs. Une double flèche orange horizontale sur la droite indique une redistribution des actions (Action 1 et Action 2) entre les Ligues, Comités et Clubs.

## Responsabilités / Plan d'actions

	Ligue	Comité	club
PPF M			
PPF F			
Formation			
Service aux structures			
Nouvelles pratiques			
Arbitrage			
Promotion & évènementiel			

*L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22:45.*




Georges POTARD  
Président



Robert LAFOND  
Secrétaire Général